

Séance du 1 juin 2015



**Ville de
Châteauroux**

L'an deux mille quinze

le premier juin

à dix huit heures trente

le Conseil Municipal de Châteauroux, dûment convoqué, s'est réuni en session Ordinaire et en séance publique, à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence de Gil AVEROUS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 43

Présents : (36) M. Gil AVEROUS, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Marc FLEURET, M. Roland VRILLON, M. Philippe SIMONET, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Georges RAMBERT, Mme Brigitte FLAMENT, M. Jean-François MEMIN, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, M. Dominique TOURRES, M. Patrick BERNARD, M. Denis MERIGOT, M. Eric CHALMAIN, Mme Joëlle MAYAUD, Mme Frédérique GERBAUD, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Laurent BUTHON, M. Christophe BAILLIET, Mme Bénédicte MOHAMED-GUILLON, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Stéphane ZECCHI, Mme Séverine PILORGET, Mme Nahima KHORCHID, M. Habib YAHYAOUÏ, Mme Chantal GERBAUD, Mme Sophie MONESTIER, M. Arnaud CLEMENT, Mme Paola TISSEUR, Mme Chantal DELANNE, M. Eric BELLET, M. Aymeric COMPAÏN, Mme Sylviane DUVAL.

Excusé(s) ayant donné pouvoir : (7) Mme Florence PETIPEZ à M. Georges RAMBERT, Mme Dominique COTILLON-DUPOUX à M. Christophe BAILLIET, Mme Chantal MONJOINT à Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Luc-Jean-Jacques LOPEZ à M. Gil AVEROUS, Mme Frédérique SIMON-BERNARDET à M. Jean-Yves HUGON, M. Mark BOTTEMINE à Mme Paola TISSEUR, M. Matthieu COLOMBIER à Mme Sylviane DUVAL.

Le Maire certifie
que la présente décision publiée le **02 JUIN 2015**
et transmise au représentant de l'Etat le avec
l'ID
est exécutoire. **03 JUIN 2015**

Délibération n° : 2021-278**ORDRE DU JOUR :**

Châteauroux, le **03 JUIN 2015**
Pour le Maire,
L'Adjoint,

36 - VILLES SANTÉ : DÉCLARATION D'ATHÈNES**M. le Rapporteur :**

Partant du principe que les villes sont actrices de la santé de leurs habitants, le Réseau Européen des Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) a impulsé le développement des réseaux nationaux de Villes-Santé. Ainsi, le Réseau Français des Villes-Santé de l'O.M.S. a été créé en 1990 et la Ville de Châteauroux y a adhéré en mai 1990.

Lors de la Conférence internationale des Villes-Santé qui s'est tenue en octobre 2014 à Athènes, les maires et hauts représentants politiques de villes européennes ont élaboré une déclaration dont les deux objectifs principaux sont : "améliorer la santé pour tous et réduire les inégalités de santé, améliorer le leadership et la gouvernance participative pour la santé".

Celle-ci reprend les thèmes de la phase VI (2014-2018) du Réseau Européen de l'O.M.S.

Son contenu exprime l'engagement ferme et décidé des dirigeants politiques des villes d'Europe en faveur du renforcement de la santé, de l'équité en santé, du développement durable et de la justice sociale, ainsi que des actions dans ces domaines.

Il est demandé à toutes les Villes-Santé de bien vouloir signer la déclaration d'Athènes.

Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer celle-ci.

Avis de commission(s) :
Commission Affaires Sociales et Sécurité

19/05/15

favorable

Le Rapporteur : Monique RABIER

Sans discussion, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Gil AVEROUS